



Fédération des sociétés
d'horticulture et d'écologie du Québec

CONCOURS SUZANNE-BRÛLOTTE EN ORNITHOLOGIE

Le concours a pour objectif de mettre en valeur les réalisations ayant contribué à la promotion de l'ornithologie.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout organisme affilié à la Fédération ou toute personne supportée par cet organisme peut s'inscrire s'il n'a pas gagné dans les trois années précédentes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères sont basés sur les réalisations de l'organisme ou de l'individu s'étalant sur une année complète, soit du **1^{er} janvier au 31 décembre**.

JURY

Un jury a pour mandat de procéder à la sélection de l'organisme ou de l'individu gagnant.

PRIX

Le gagnant sera connu et honoré lors de la Journée de la Fédération. Il recevra un trophée ainsi qu'un chèque au montant de 200 \$ offerts par la Fédération. De plus, le gagnant se verra offrir un abonnement d'un an au magazine *QuébecOiseaux*, gracieuseté du Regroupement QuébecOiseaux.

PRIX DE PARTICIPATION

Un prix de participation de 50 \$ sera remis à un des autres participants dont le nom sera tiré au hasard.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les organismes désirant soumettre leur candidature doivent répondre aux questions du formulaire en tenant compte de la période d'évaluation. Ils peuvent illustrer leurs propos par des exemples concrets et annexer les documents jugés pertinents (photos, coupures de presse, dépliants, etc.).

Les individus désirant soumettre leur candidature doivent en plus présenter une lettre d'appui de l'organisme dont ils sont membres.

Le formulaire est disponible en format papier ou électronique (Word) auprès du secrétariat de la Fédération. Les documents doivent être envoyés au secrétariat **avant le 31 mai**.